L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 21 NOVEMBRE 1884. 58ème Année.

Dufour, Bonner & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter

NORMAN [illegible] & CIE. NOUVELLE-ORLEANS
BUREAU DE LA POSTE.
VENDREDI 21 NOVEMBRE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par H. Stern & Co., No 35 rue de Chartres
Ottes, souliers et brodequins.

Une nouvelle ère pour le Sud.

Nous l'avons déjà dit—nous ne saurions trop le répéter—l'élection de M. Cleveland, l'entrée à la Maison Blanche d'un Président démocrate, qui doit en grande partie sa nomination aux Etats du Sud, est une véritable révolution, à la fois politique et économique, dont les conséquences pour nous sont incalculables.

Les changements violents de dynastie ou de forme gouvernementale qui ont lieu parfois, en Europe, au milieu des ruines et de l'effusion du sang, n'ont, à aucun point de vue, de suites plus graves. C'est l'honneur de l'Union et des institutions qu'elle s'est données, de pouvoir accomplir ces révolutions d'une façon pacifique, rien que par l'expression légale de la volonté du corps électoral.

A partir d'aujourd'hui, le Sud, depuis plus de vingt ans opprimé, objet de mille rancunes injustes, victime de mille préjugés aussi sots qu'odieux, reconquiert sa dignité, sa liberté d'action, son égalité devant le reste du pays. Il peut montrer ce dont il est capable, et ces destinées sont désormais entièrement entre ses mains. On a dit longtemps, longtemps on y a cru, qu'il n'était pas capable de progrès, qu'il n'en avait nullement l'esprit, et que, d'ailleurs, il avait un climat qui opposait des obstacles insurmontables à l'immigration, cette source de richesse pour les pays jeunes et peu peuplés—tout cela, autant de préjugés et d'erreurs, dont le Nord avait été imbu grâce aux calomnies, sans cesse renouvelées et rajeunies par les sectaires politiques qui le menaient et le trompaient, calomnies qui vont se dissiper d'elles-mêmes, et que les radicaux emportent avec eux dans la tombe qui les ensevelit.

Assurément cette accession au pouvoir d'un parti qui trouve dans le Sud un puissant appui, doit avoir pour nous de grandes conséquences politiques, car elle nous donne bien décidément voix délibérative au chapitre national. Mais ce sont surtout les conséquences économiques qui nous frappent et nous semblent merveilleuses. Ce qui se passe, ici même, n'en est-il pas un indice net, précis ? Les plus sceptiques sont forcés de convenir que l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans est pour nous, pour le Sud, un important événement économique, le plus important de tous, depuis un quart de siècle, puisqu'il nous fait entrer triomphalement, enseignes déployées, dans la carrière industrielle, qui nous était fermée. N'est-il pas étrange qu'il coïncide avec le plus grand événement politique de ces mêmes vingt-cinq années, avec l'entrée, à la Maison Blanche du candidat de la démocratie et du Sud ?

Cette coïncidence ne donne-t-elle pas la note de la situation ? n'indique-t-elle pas clairement la conduite que nous avons à suivre, la voie que nous devons prendre ?

Nous ne sommes pas de ceux qui dédaignent les questions politiques proprement dites; nous savons qu'elles tiennent une vaste place dans la vie des peuples; mais est-ce qu'elles ne sont pas les premières à s'effacer devant les questions économiques qui, seules, de nos jours, ont le don de passionner l'humanité ? Les droits et les libertés du citoyen sont presque partout clairement définis et largement octroyés. C'est à la conquête du bien-être que travaillent les nations; c'est sur les moyens de l'augmenter, que se livrent toutes les batailles, soit dans l'école, soit sur les places publiques.

Il faut que le Sud, rendu à la liberté et maître de ses actes, prouve qu'il est à la hauteur de la situation, au niveau du progrès. Il n'y a pas longtemps que nous sommes connus à ce point de vue, et c'est depuis huit à dix ans, tout au plus, que nos ressources naturelles, ont commencé à attirer l'attention du Nord, de l'Ouest et de l'Europe. Nous avons, en produits miniers, en produits agricoles, en produits forestiers, des richesses incalculables à exploiter; c'est de ce côté là que nous devons diriger toutes nos énergies. Pour y réussir, il nous manque deux choses indispensables—le capital et les bras du travailleur. Sans eux, nous resterions réduits à l'impuissance; avec eux, nous pouvons tout faire et rivaliser victorieusement avec le Nord et l'Ouest.

Or, que recherche le premier ? Un placement avantageux et sûr; à quoi aspirent les seconds ? A une amélioration de leur sort, à un accroissement de leur bien-être. Que notre pays puisse prouver aux uns et aux autres sur ce qu'ils désirent—le doute n'est plus possible à cet égard. Les preuves en ont été faites depuis plusieurs années, et elles ont été aussi scrabondantes que brillantes. S'il y avait encore quelqu'hésitation dans les esprits, ce serait par rapport aux habitants; ils ont été si maltraités par leur ennemis, dépeints sous de si laides couleurs ! il est assez naturel qu'on se les figure le cœur ulcéré, plein du désir de la vengeance. Démontrons le contraire. Maintenant que nos calomniateurs sont à terre, laissons-les y dévorer en repos leur honte et leurs remords; ne nous attardons pas dans les stériles récriminations de la politique; montrons-nous, au contraire, aussi modérés dans la victoire que nous avons été résignés dans la défaite, patients dans la persécution, respectueux de la légalité au milieu des violences de nos adversaires. Tranquillisons, rassurons, cette partie de notre population dont les droits datent d'une vingtaine d'années et que les démagogues ont si longtemps trompée sur notre compte, pour la mieux exploiter; prouvons lui que nous avons pour ses droits, ses privilèges, le même respect que nous avons témoigné pour la loi du pays. Ce n'est pas seulement la loyauté, la magnanimité, le patriotisme qui nous le commandent, mais encore le sentiment de notre intérêt le mieux entendu, le plus légitime; que le triomphe ne nous grise pas plus que la défaite ne nous avilia.

Cela fait, allons de l'avant hardiment, sans arrière pensée; appelons à nous les capitaux, et faisons leur fête, quelle que soit la main qui nous les offre; appelons aussi l'immigration et accueillons-la à bras ouverts, de quelque part qu'elle nous vienne; traitons la bien, encourageons la, protégeons la. A ceux qui ont eu des préjugés contre nous, montrons, par notre conduite, que nous n'en avons aucun contr'eux; pratiquons largement envers tous les devoirs de l'hospitalité; à tous, accordons, sans les leur marchander, tous les avantages de l'égalité la plus parfaite, de la légalité la plus impartiale. Jusqu'ici les immigrants ne nous ont pas gâtés il se sont montrés assez parcimonieux à notre égard; soyons prodigues envers eux d'égards et de prévenances. S'il nous en arrive quelques centaines, forçons-les à faire appel eux-mêmes à leurs compatriotes, à en attirer parmi nous des milliers, des centaines de mille. Il y a place pour des millions au soleil du Sud et de la Louisiane. Que nous faut-il de plus que le capital et l'immigration ? Quand nous posséderons l'un et l'autre, nous serons forts, nous serons riches, un avenir prospère nous sera assuré et l'on nous respectera, parce que nous aurons su mériter le respect des honnêtes gens, parce que nous nous imposerons à ceux qui ne s'inclinent que devant l'or et la puissance.

On lit, dans la *Gazette du Peuple*, du 2 novembre :

La démocratie-socialiste allemande peut dire, à bon droit, que le 28 octobre a été pour elle un jour de victoire, disons plus, un jour de revanche. Partout, dans toutes les régions de l'empire, elle a gagné un terrain considérable et dès aujourd'hui, sans même attendre le résultat des prochains scrutins de ballotage, il est permis de constater que son contingent, dans le Reichstag, s'est notablement accru.

Nous ne savons pas encore combien il y aura de représentants socialistes au Reichstag, mais ils seront au moins quinze. Ils pourront donc désormais présenter des propositions de leur cité, ce qu'ils ne pouvaient faire auparavant, faute d'avoir le nombre de voix réglementairement nécessaire. C'est là l'un des résultats les plus importants et les plus considérables des élections nouvelles. Sans doute, leurs propositions risquent fort de n'être point prises en considération, mais on sera du moins forcé de les entendre et d'y prêter attention.

Quant à ce qui est des propositions socialistes seront sommairement repoussées ou si on les enterrera dans les délibérations d'une commission quelconque, peu importe. Les socialistes auront atteint leur but, car ce que le parti socialiste veut avant tout, c'est faire de l'agitation. Or, l'agitation faite sous forme de proposition présentée au Reichstag échappe à l'action de la police et des tribunaux. On peut donc s'attendre à voir les députés socialistes prendre dorénavant dans le sein du Reichstag une allure plus accentuée et plus résolue.

On sait combien est dangereuse la navigation du canal Saint-Georges, et le naufrage du *Wasp* l'a prouvé une fois de plus.

Depuis cet accident, le gouvernement anglais pousse à l'achèvement, par le Mull of Kintyre, la partie la plus avancée en mer, de l'ouest de l'Ecosse, d'un signal de brouillard, qui est d'une intensité vraiment exceptionnelle, et peut être considéré comme unique, en son espèce.

Ce signal dit "signal-sirène", inventé par le professeur Nathaniel Holmes,—connu par ses travaux, dans le domaine de l'éclairage des phares, par l'électricité magnétique, — dépasse en puissance de son le célèbre signal de brouillard, fabriqué pour le compte du gouvernement russe. En outre, il a, sur ce dernier, un autre avantage : celui de produire deux notes, au lieu d'une.

Cette innovation a été reconnue nécessaire dans la pratique; car, depuis l'introduction de ces instruments à bord des navires de guerre, il a pouvoit été difficile d'établir d'où venaient les signaux : de la côte ou de la mer.

Avec le nouveau signal de Mull of Kintyre toute confusion est, désormais, impossible, car cet appareil émet deux notes, dont, une haute et l'autre basse. La première, la note haute, donne 38,400 vibrations et équivaut au mi entre la quatrième et la cinquième portée dans la clef de *sol* ; la seconde, la note basse, donne 17,230 vibrations et répond au *ré* au-dessous de la première portée dans la même clef. " On estime que, par un temps calme, les notes de cet instrument seront entendues à une distance de 20 à 25 milles, dit un journal anglais."

Un savant français a en termanence, dans sa cour, deux barres de fer plantées en terre; à chacune d'elles est fixé un conducteur en fil de cuivre recouvert, aboutissant à un téléphone qu'il consulte deux ou trois fois par jour et qui n'a jamais manqué de lui signaler, de douze à quinze heures à l'avance, les divers orages qui ont éclaté sur sa ville depuis plusieurs mois.

Quand le temps est orageux, il se produit sur la plaque vibrante de ce téléphone un bruit tout spécial, une sorte de grésillement qui va en augmentant à mesure que l'orage approche, et qui, au moment où il éclate, prend une intensité comparable à celui produit par la grêle sur des carreaux de vitre. A chaque éclair, c'est comme si une pierre tombait dans la boîte sonore du téléphone.

Les perturbations atmosphériques, les changements de température sont aussi annoncés par un bruit tout particulier qu'il désigne sous le nom expressif de *cris d'oiseaux*. Il n'est pas nécessaire, pour entendre ces cris, d'expérimenter sur une longue ligne; il suffit, pour cela, de faire une installation comme celle dont nous parlons, c'est-à-dire, de prendre la terre en deux points distants l'un de l'autre de sept à huit mètres au minimum.

Voilà, évidemment, des faits très curieux, dont la théorie exacte est encore inconnue, et qui seront le point de départ des découvertes aussi étonnantes que celles des Bell et des Edison.

A l'école d'agriculture de St-Remy (Haute-Saône), France, on a fait l'expérience suivante en hiver :

Deux vaches d'une même fécondité laitière furent mises au même régime alimentaire, sauf que l'une fut abreuvée avec de l'eau froide et l'autre avec de l'eau à 15 degrés. Celle-ci donna un tiers de plus de lait que la première.

A Lyon, au parc de la Tête-d'Or, chez M. Caubert, M. Cornevin, professeur à l'école vétérinaire, a fait la même expérience, qui a donné le même résultat.

Le concours général agricole d'animaux gras, d'animaux reproducteurs des espèces bovine, ovine et porcine, de volailles vivantes et de volailles mortes, de produits et matériel de laiterie, de produits de la pisciculture et de l'ostréiculture, de semences des céréales, de plantes des prairies naturelles, de plantes fourragères, de plantes textiles, de houblons, de racines industrielles, fourrageres et alimentaires, de sommes de terre, de fruits frais, de légumes de primeur, de fruits secs comestibles, d'huiles d'olives, de miels et cires, de vins de l'Algérie, de cidres et poirés, aura lieu à Paris, au Palais de l'industrie, du 6 au 11 février, 1885.

A ce concours sont annexés une exposition scolaire et une exposition d'instruments, de machines et d'appareils agricoles

Pour connaître les dispositions de l'artiété et les récompenses promises, on peut réclamer des programmes au ministère de l'agriculture, ainsi que dans toutes les préfectures et sous-préfectures.

Lisez, démocrates, lisez—nous appelons l'attention sur l'offre libérale faite par cet excellent journal démocratique, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D. C. On ferait bien d'en profiter. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal démocratique. On désire un correspondant ici. Voir l'annonce.

Berlin, 5 novembre, 9 heures 20.

M. Eugène Richter, député progressiste, publie dans le *Poesner Zeitung*, un article sur le futur budget de l'Allemagne. Il estime à $1 millions de marcs le déficit pour l'année prochaine; pour couvrir ce déficit, il faudra avoir recours à l'augmentation des impôts et des contingents matriculaires.

L'inamovibilité au Sénat de France

Le *Temps* du 6 novembre a fait une analyse remarquable (comme toutes ses analyses) du discours que M. Scherer a prononcé le 4, au Sénat de France. Nous en extrayons le passage suivant :

L'événement de la séance d'hier, au Sénat, a été le discours de M. Scherer.

M. Scherer nous semble avoir écrit dignement l'oraison funèbre de l'institution des inamovibles; mais il l'a écrite de façon à en faire un sérieux avertissement à la démocratie et à ceux qui aspirent à la gouverner. Nous ne croyons pas, en effet, que l'orateur se fasse beaucoup plus d'illusions que nous sur le sort du mandat viager. Il en est de ce mandat comme de ces heureuses anomalies que l'histoire laisse dans la vie d'un peuple, dont les avantages pratiques dépassent de beaucoup l'irrégularité théorique, anomalies dont une nation fait bien de tirer tout le parti possible, mais qui, depuis l'avènement du suffrage universel, disparaissent fatalement dès qu'elles sont discutées. On les comparerait volontiers à des béquilles que l'on apporterait à un homme qui se croit désormais en possession de ses deux bonnes jambes; cet homme prendrait l'offre pour une insulte. Il faudrait persuader au suffrage universel qu'il a besoin de conseillers indépendants pour au moins autant que de serviteurs avengles et de courtisans intéressés. Mais le moyen d'inspirer à la souveraineté du peuple cette défiance d'elle-même qui est le commencement de la sagesse ! Il n'y a qu'un maître dont le suffrage universel consentira jamais à recevoir de leçons, et ce maître, c'est l'expérience. Tout ce qu'on peut souhaiter, c'est qu'il sache les comprendre et en profiter.

Ce sont ces avertissements à la démocratie qu'il faut surtout retenir du ferme et grave discours de M. Scherer. Il est très peu de ses auditeurs, pensons-nous, qui, en l'écoutant hier, ou lui donnaient raison dans leur conscience. La logique, la symétrie, ce que l'orateur a si justement nommé "notre superstition nationale"; cette perversion du suffrage universel, qui a fait d'un excellent mode de représentation politique une forme détestable de gouvernement pour un grand pays comme la France, qui nous conduit droit au mandat impératif et au plébiscite, pour finir dans l'anarchie; cet abaissement moral et politique du député qui, au lieu de rester investi d'un mandat de confiance et d'honneur, ne remplirait plus à l'avenir que le métier de commissionnaire des comités électoraux; ces mœurs enfin qui rendraient impossibles toute politique intérieure et toute politique extérieure, comme toute étude privée et toute délibération publique parfaitement superflues; cette pente de toute démocratie, ces écueils qui attendent la République et qu'il importe de bien discerner pour n'y pas périr, l'orateur les a décrits, les a montrés avec tant de justesse et de force, la vision en est devenue si nette pour tous nous, l'émotion, à la fin, qui, d'ordinaire, naît de la chaleur de l'éloquence, a jailli, cette fois, de la seule clarté.

D'où vient donc que, tout en applaudissant M. Scherer, la grande majorité du Sénat ne se décidera pas à voter comme lui ? D'un manque de courage ou de logique ? Nous ne le pensons pas. La vraie raison, c'est que le mandat viager est moralement mort dans ce pays et que la haute Assemblée a compris qu'un parti pris obstiné ne réussirait pas à le faire revivre. Si le Sénat croyait pouvoir sauver l'institution des inamovibles, notre conviction est qu'il la sauverait. Mais il est convaincu qu'il ne le peut pas. Il le regrette, il l'en afflige peut-être, comme nous nous affligeons de la perte d'un ami ou d'un soutien, tout en sachant que ces regrets mérités ne nous le rendront pas; nous sentons qu'il faut vivre pourtant et chercher ailleurs, dans plus de sagesse, de droiture, de vigilance, la compensation de ce que le cours inévitable des choses nous enlève chaque jour.

Voici maintenant une partie du discours de l'honorable sénateur — celle qui nous a semblé la plus saillante :

Disons s'il est parmi vous, messieurs, des ennemis du suffrage universel. Pour ma part, je ne suis point de ce nombre. Le suffrage universel a l'avantage de reconnaître la part d'intérêt qu'a tout citoyen dans la chose publique, et l'avantage plus grand encore de donner à l'Etat une base si large que les révolutions sont impossibles à ébranler. Un peuple qui possède le suffrage universel peut abdiquer et se livrer; il peut aussi se miner, se ruiner, se dévorer, mais il n'a rien à craindre que de lui-même. (Mouvement)

Seulement, voici ce qui est arrivé chez nous au suffrage universel : au lieu de rester ce qu'il était à l'origine, un instrument de représentation nationale, il est en train de devenir une *forme* de gouvernements.

Le suffrage universel, ainsi que son nom l'indique, n'a été d'abord que le droit reconnu à chaque Français majeur à ceux de ses concitoyens qu'il jugeait capables de légiférer et de gouverner. On supposait, avec une complaisance évidemment exagérée, mais qui, en somme, ne dépassait pas trop les bornes de la fiction inhérente à toutes les institutions politiques, on supposait tous les Français majeurs en état de discerner les hommes auxquels ils pouvaient en sécurité remettre le soin de la chose publique. Mais on n'en est pas resté là, et, par une perversion manifeste de la donnée primitive, on attribue maintenant à la masse de nos populations, non plus seulement la capacité de choisir ses représentants, mais celle de leur dicter ce qu'ils auront à faire. (Marques d'assentiment sur plusieurs bancs).

Le suffrage universel comme on l'entend actuellement ne charge plus ses délégués de discuter selon leurs lumières et de voter selon leur conscience : il leur impose sur toutes les questions des solutions toutes faites. On n'attend plus du législateur qu'il se prononce dans la liberté de son propre jugement, et, selon les clartés que lui apportera la discussion, on lui fait souscrire un programme. Le député ou le sénateur ne reçoit plus une mission de confiance, il prend des engagements et il aura à rendre compte de son exactitude à les remplir. Bien entendu, d'ailleurs, que, les masses n'ayant ni le loisir ni l'instruction nécessairés pour connaître des questions pendantes, ce sont les comités électoraux qui se substituent à l'électeur et qui imposent leurs conditions aux candidats.

La conséquence de la révolution qui s'est accomplie dans la théorie et la pratique du suffrage universel est, que nous sommes désormais livrés au mandat impératif (Nouveau mouvement.—Rumeurs à l'extrême gauche) et le principal rôle des sièges inamovibles du Sénat a toujours été, à mon avis, de constituer une protestation contre un si grand mal, d'offrir en quelque sorte à la vérité électorale un asile contre cette corruption du régime républicain. (Nouvelles rumeurs à l'extrême gauche.)

Ai-je besoin d'ajouter qu'en m'exprimant ainsi je ne mets en suspicion l'indépendance d'aucun de mes collègues ? Les engagements qu'ils ont pris, ils les ont pris librement et dans la plénitude de leur conviction. Mais ils les ont pris, et je crois en sentir, dans mon opinion, pour eux-mêmes, le poids. Ils ne peuvent se dérober à l'esprit des institutions représentatives. Grâce au mandat et au compte-rendu, nous dérivons peu à peu vers le gouvernement populaire direct. Les partisans du projet de loi qui nous occupe déclarent être les serviteurs de la logique. En bien, la logique des principes auxquels ils obéissent les conduit fatalement du mandat impératif à l'assemblée unique, au *referendum* et au plébiscite. (Nouveau mouvement.)

Et ce serait là le gouvernement d'un pays comme la France, avec l'effrayante complexité des intérêts et des questions qui est le propre des sociétés modernes ! Et l'on s'imagine qu'il pourrait y avoir, sous un pareil régime, une politique financière, une politique extérieure, une politique générale !

Le gouvernement de tous par tous, cela sonne bien, mais c'est une chimère. Un peuple a besoin d'être gouverné; il le sait, il le sent, et le prince en qui qu'il préfère la dictature à l'anarchie. La vraie liberté d'une nation, c'est la faculté d'appeler les plus capables à la direction des affaires, et le droit de les tenir responsables de leur gestion. (Assentiment sur plusieurs bancs)

Je le répète, messieurs, l'institution des sénateurs nommés à vie rendrait surtout comme un refuge pour le principe de l'indépendance parlementaire, comme une dernière barrière contre l'envahissement de ce système du mandat imposé et du compte-rendu obligatoire, que le rapport de votre commission a le tort d'admirer. En supprimant cette institution, je crains que vous ne portiez une atteinte sérieuse à la dignité du corps dont nous faisons partie, une atteinte à la République que laquelle le Sénat a rendu d'éminents services, une atteinte, enfin, à la démocratie même, dont on compromet la cause toutes les fois qu'on méconnaît les conditions que lui assigne la nature des choses. (Très bien ! très bien ! et vive approbation sur divers bancs.)

A la séance du 4 novembre de l'Académie de Médecine de Paris, M. Marey a dit :

J'ai reçu, de Gênes, une lettre du docteur Stassano. Les faits qu'elle relate sont très intéressants pour la question que j'ai abordée devant l'Académie, à savoir de la propagation du choléra par les eaux contaminées. A Gênes, l'eau alimentaire a une double provenance, celle du canal Nicolsi et celle de l'aqueduc Galliera; la première entre pour 40|100es dans l'alimentation de la ville. Elle est loin d'avoir les qualités hygiéniques nécessaires. Nous savions déjà que le choléra avait débuté dans une localité aux environs de Gênes, et qu'il avait fait de nombreuses victimes chez les blanchisseuses qui avaient lavé le linge de cholériques. Il a été constaté que la prise d'eau du canal Nicolsi était voisine du point où s'opérait le lavage. De l'enquête du docteur Stassano, il résulte que 92|100es des cholériques de Gênes buvaient de l'eau du canal Nicolsi.

On signale ce fait décisif : Deux maisons sont situées vis-à-vis l'une de l'autre; l'une reçoit l'eau du canal Nicolsi, l'autre de l'aqueduc Galliera; la première est devenue un foyer cholérique, l'autre est restée indemne.

M. Jamain a présenté à l'Académie des sciences, de Paris, de la part de M. Trouvé, trois lampes électriques, auxquelles l'auteur donne le nom de "lampes-universelles, de sûreté, portatives, automatiques, réglables et inversables," et qui sont appelées à rendre de grands services dans une foule de circonstances, particulièrement dans les galeries de mines et les gares de chemin de fer. Par exemple, l'une de ces lampes s'allume automatiquement lorsqu'on la soulève, et s'éteint aussitôt qu'elle est posée; une autre s'allume, au contraire, quand on la pose et s'éteint quand on la lève; une troisième est munie d'un système de tuteurs artificiels qui l'empêchent de se renverser. Ces lampes portent en elles-mêmes la source d'électricité; aucun fil ne les relie à un point fixe, de sorte qu'on peut les transporter comme un simple bougeoir. L'électricité est fournie par une pile au bichromate de potasse; la lumière est produite dans une lampe à incandescence. Les éléments de la pile et lampe sont portés par le couvercle, qui peut monter et descendre dans l'intérieur de la lanterne où se trouve le liquide excitateur; c'est par ce mouvement que s'effectuent l'allumage, l'extinction et le réglage de la lampe. Suivant que l'on fixe la poignée au couvercle ou au vase, on a lampe portée en premier ou du second système indiqués plus haut. Les lampes inversables ont pour but de prévoir l'effusion du liquide excitateur.

Nous lisons, dans la *Liberté* :

On sait qu'une polémique assez vive s'est élevée récemment dans une partie de la presse catholique, à propos d'une brochure qui avait pris à partie feu Mgr Dupanloup. Nous n'avions pas parlé jusqu'ici de cette polémique. Nous croyons cependant devoir sortir de notre réserve pour donner les principaux passages d'une lettre que S. Em. le cardinal archevêque de Paris vient d'adresser à ce propos au clergé du diocèse :

Paris, le 31 octobre 1884.

Messieurs et chers coopérateurs,

Vous avez pu suivre, dans les feuilles publiques, les débats violents qui, depuis quelques mois, mettent aux prises des ecrivains catholiques. Je connais assez votre excellent esprit, pour être convaincu que vous déplorez autant que moi ces semblables discussions. Ce qui a donné occasion ou servi de prétexte à ces inconvenantes disputes, c'est la biographie d'un évêque illustre, dont la longue carrière a été toute consacrée au service de l'Eglise et des âmes. Mêlé à toutes les luttes qui ont agité son temps, il était impossible que Mgr Dupanloup ne rencontrât pas de contradicteurs sur son chemin; c'est cet une merveille qu'il pût échapper à la condition de l'esprit humain, lequel, même en servant la bonne cause, n'aperçoit jamais la vérité tout entière.

Rendre hommage aux grandes vertus et aux travaux glorieux de ce prélat, c'était le devoir de la presse catholique; marquer les dissidences, signaler même, avec les égards convenables, ce qui pouvait sembler défectueux à plusieurs, c'était son droit. Seul, l'évêque diocésain et impartial ne peut affirmer qu'on se fût tenu dans ces justes limites. Et comme les excès appellent toujours les excès, pendant de longues semaines nous avons eu le triste spectacle des disputes les plus fâcheuses, au grand détriment de l'union qui doit régner dans l'Eglise, et l'heure où cette union est plus nécessaire en face des maux présents et des menaces de l'avenir.

Il serait temps que la presse catholique se fît une plus juste idée de sa grande mission dans ces temps mauvais et pleins de périls que nous traversons. Voyez comme nos ennemis, si divisés entre eux, savent réunir leurs attaques toutes les fois qu'il s'agit de livrer un assaut à l'Eglise. Il devrait suffire à des écrivains chrétiens, pour éviter les excès condamnables, de se rappeler les grandes maximes de l'Evangile. Ne nous est il pas commandé d'aimer nos frères comme nous-mêmes, et les traiter comme nous voulons être traités par eux, et surtout de ne pas nous servir, en leur parlant ou en parlant d'eux, de ces formes que la charité et la délicatesse religieuses interdisent ? S'il arrivait quelquefois que, dans les discours ou les écrits publics, l'orthodoxie parût compromise, il serait sans doute permis à des écrivains latques de signaler le danger; ils devraient le faire avec la réserve et la modestie convenables, se souvenant qu'il y a à Rome le vicaire de Jésus-Christ et dans chaque diocèse un successeur des apôtres, qui ont reçu la mission de défendre et de maintenir l'intégrité de la sainte doctrine.

On va pouvoir aller à la chasse aux bêtes féroces aussi tranquillement qu'à une partie de billard, grâce à l'invention d'un propriétaire du ménagerie. C'est un appareil électrique sous forme de canne d'un longueur d'un mètre. Des expériences ont été faites : trois lions successivement touchés par la baguette, ont donné tous les signes de l'épouvante, ils ont reculé en tremblant; un tigre s'est accolé dans le coin de sa cage et a paru tout étourdi. L'ours, par contre, a mieux résisté : il a fallu plusieurs coups de la baguette pour lui faire éprouver une sensation désagréable.

Un éléphant, dont on a touché le bout de la trompe, a eu un accès de rage; on crut un moment qu'il allait briser toutes ses chaînes; mais c'est sur le boa constrictor que l'expérience a eu le résultat le plus curieux : le boa, au premier léger coup de bagette, a été entièrement paralysé; il est resté sans mouvement pendant six heures, et ce n'est qu'au bout de trois jours qu'il a pu reprendre la liberté de ses mouvements.

On va mettre, à l'étude, au ministère des postes et des télégraphes, en France, une nouvelle loi, tendant à simplifier le remboursement des bons délivrés par les bureaux télégraphiques, pour les réponses payées.

On sait que ces bons sont valables, pendant huit jours, à partir du jour où ils ont été établis. Non employé par le destinataire, auquel il a été envoyé un bon pour réponse peut être remboursé à celui qui en a versé le montant. Pour cela, il faut que ce dernier, en déposant le bon non utilisé au bureau qui l'a délivré, adresse au ministre une demande de remboursement.

Il est répondu à cette demande dans un délai de huit jours par l'envoi d'un bon de remboursement, qui permet non seulement de toucher la somme versée pour réponse payée. Or, on sait que le plus souvent ce n'est qu'une somme de 50 centimes. Eviter les deux démarches à faire et les nombreuses formalités à remplir pour obtenir le remboursement d'une somme si minime, a paru une amélioration désirable à apporter à ce service. C'est ce qu'on va essayer de faire : ce doit être possible.

Qu'on prétende encore que les gommeux n'ont pas de sensibilité.

Le jeune Gontran disait hier, en suivant le convoi de son oncle :

—On a beau hériter, on enterrement a toujours quelque chose d'un peu triste !

Parmi les curieux résultats auxquels a conduit l'observation de la dernière éclipse de lune, un des plus intéressants est la mesure de la hauteur de l'atmosphère de la terre, faite par M. Flammarion, à son observatoire de Juvisy. L'ombre de la terre est montrée nettement bordée d'une pénombre transparente, égale à la trente-cinquième partie de l'ombre de la terre, ce qui porterait la hauteur de l'atmosphère terrestre à 360 kilomètres au moins. C'est beaucoup plus qu'on ne l'avait admis jusqu'ici.

Taupin, à un fâcheux, qui a menacé de l'aller voir :

—Ecoutez, lui dit-il, quand vous viendrez, pour que je sois sûr que ce n'est pas un créancier qui m'arrive, voici comment vous procéderez : vous tirerez votre montre, et vous frapperez soixante fois, en laissant, entre chaque coup..... une minute d'intervalle.

Dictionnaire.

Cadeau —L'arrosoir de l'amitié.

Chou.—Petit berceau..... qui fait d'excellente soupe.

Con.—La partie du corps qui doit être la plus courte, chez les oncles—au dire de messieurs les neveux.

Croquant.—Un pauvre diable ainsi nommé jadis parce qu'il n'avait rien à "croquer".

ATHENEE LOUISIANAIS.

Concours littéraire de 1884.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre, les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 15 juin 1884, jusqu'au 15 février 1885 inclusivement.

Les manuscrits ne seront pas reçus après le 16 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, et seulement sur le *recto et les lignes* : ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, si le jugé convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. Or réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

POESIE FRANÇAISE ET ANGLAISE AUX ETATS-UNIS ET AU CANADA.

Pour les hommes :

INFLUENCE D'UN GRAND CARACTERE, EN BIEN OU EN MAL, SUR LA DESTINEE DES DIFFERENTS PEUPLES.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire,

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.
P. O. Box 3246

B. TREMOULET.

Eau Decatur, No 7, vis à vis la Poste
Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portes de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Whiskies Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable etc, etc, etc.
AUX PRIX LES PLUS BAS PRIX.

Bureaux de la Levee Steam Cotton Press Co — Nouvelle-Orléans 20 novembre 1884. Avis est par le présent donné que l'élection annuelle de sept directeurs de cette compagnie qui devront servir pendant l'année courante, aura lieu aux bureaux de cette compagnie LUNDI, 24 de ce mois, de midi à 1 heure de l'après-midi.

WM. S. E. SEVEY,
21 nov—3f Secrétaire.

Un Grand Bal annuel Paré et Masqué
Sera donné par
L'Association de Bienfaisance des Jeunes Fils de la Lne.
LE SAMEDI 29 NOVEMBRE.
Au Washington Artillery Hall.

Comité d'Arrangements.
V. MOLL, Chairman.
J. J. WEINFURTER, Ex-Officio Chairman.
A. Hymel, D. Cabeza.
Chas. Lassère, D. A. Marchand.
F. Durapau, Jno. Sbias.

Un joli collier et médaillon sera donné à la dame qui vendra le plus grand nombre de billets—chaque dame entrant dans la loterie obtiendra une chance donnant droit à une bague en diamant.

Le prix est exposé au magasin de M. J. J. Weinforter, coin Conti et Passage de la Bourse.

Les invitations peuvent être obtenues en s'adressant aux magasins ci-dessus :

J. J. Weinfurter, coin Conti et Passage de la Bourse
C. B. Durel, ches D. H. Holmes, No 155 rue du Canal.
J. L. Sickman, coin Gravier et Rempart.
A. F. Béret, coin Bons Enfants et Champs Elysées.
J. H. Mathieu, coin Marais et Esplanade.
J. Banville, No 841 Décatur.
JOHN SBISA,
Secrétaire du comité d'arrangements.
20 nov—20 23 27 29.

Bureau de la Firemen's Insurance Company de la Nouvelle-Orléans—Nouvelle-Orléans, 19 novembre 1884. Avis est par le présent donné que, conformément à l'article 4 de la charte, l'élection annuelle pour dix directeurs devant servir pour l'année courante aura lieu au bureau de cette compagnie,
R. H. BENNER,
LUNDI, 1er décembre, de 11 heures à 2 heures de l'après-midi.
Secrétaire.
20nov—à la date

Dernières Modes.
CHAPEAUX
—ET—
COIFFURES.
MmeC. Samson
150 RUE DU CANAL 150
Le plus beau et le plus grand assortiment de modes en ville.
19 nov—6m

BODLEY BROTHERS
Quartier-général de Voitures.
270, 272, 274 rue St-Charles.
OUVERT actuellement le plus complet de voitures à canons, charrettes à canons à 4 et 6 places, harnettes à bœufs, de pourriage, wagons à coton harnettes à bagages, charrettes pour fermes, chars attelés à vis, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux harnettes pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos moyeux durcis, nos moyeux forgés à froid etc, ainsi qu'à l'essieu extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par des habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craign